

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29 Nombre de conseillers municipaux présents : 23

Date de convocation du Conseil Municipal le 19 mars 2019

<u>Présents</u>: Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÜN, François LENHARD, Michèle LUCAS, Jean-Louis TOURET, Nadège FONTAINE, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Guillaume GUERRÉ, Magalie PIAT, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU et Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Hélène LORME, Catherine MAIGNAN (jusqu'à 20h18), ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ, Évelyne CAU, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN, Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS, Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT, Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Daniel HOAREAU.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h52

Secrétaire : Magalie PIAT

FINANCES

DC.19.018 - Location et maintenance d'une presse numérique pour le service communication de la ville d'Ingré

Conformément à l'article 42 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et à l'article 26 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, une mise en concurrence « procédure adaptée » a été lancée le 12 décembre 2018 concernant la location et la maintenance d'une presse numérique pour le service communication de la ville d'Ingré

La réception des plis était fixée au 16 janvier 2019 à 12h00.

Les plis suivants ont été reçus dans les délais impartis :

N° PLI	ENTREPRISES	MONTANT OFFRE DE BASE HT	MONTANT OFFRE DE BASE TTC
1	Dactyl Buro	38 259.536 €	45 911.4432 €
2	Ricoh France	35 221.30 €	42 265.56 €
3	Canon	46 022.00 €	55 226.40 €
4	Xerox	46 319.40 €	55 583.28 €

Les modalités du marché public prévoyaient deux options obligatoires :

Option 1 : Impose / composeOption 2 : Module enveloppe

N°	ENTREPRISES	MONTANT	MONTANT	MONTANT	MONTANT
PLI	,LI	OPTION 1 HT	OPTION 1 TTC	OPTION 2 HT	OPTION 2 TTC
1	Dactyl Buro	1 495.00 €	1 795.00 €	1 428.00 €	1 713.00 €
2	Ricoh France	2 103.80 €	2 524.56 €	Inclus dans l'offre de base	Inclus dans l'offre de base
3	Canon	1 420.00 €	1 704.00 €	Inclus dans l'offre de base	Inclus dans l'offre de base
4	Xerox	5 560.00 €	6 672.00 €	1 180.00 €	1 416.00 €

Compte tenu de l'objet du marché, les plis ont été analysés suivant les critères ci-après :

Critères	Pondération
1- Prix des prestations	60.00 %
2- Valeur technique	40.00 %
2-1 Performances en matière de protection de l'environnement (émissions sonores, consommation d'énergie, taux d'émission d'ozone)	10.00 %
2-2 Conformité au cahier des charges	10.00 %

Considérant, après négociation et analyse, que l'offre de la société Canon, représentée par Monsieur Mme GALLADRO Antonia, Directrice Pôle Public de la société, située au 14 rue Emile Borel à Paris, est l'offre économiquement la plus avantageuse, Monsieur le Maire décide de lui confier l'exécution des prestations du marché pour un montant de 34 829 € HT soit 41 795 € TTC avec l'option 2 incluse.

Le marché est conclu pour une durée de 5 ans soit le 30 mars 2024.

Le Conseil Municipal prend acte de la décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

e Maire

Christian DUMAS

INGRE, le 0 2 AVR. 2019

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Notification le :

Publication le : 0 8 AVR. 2019

0 8 AVR. 2019

Acte à classer

DC-19-018

1

2

3

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2019-04-04T14-39-05.00 (MI216165401)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20190326-DC-19-018-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

Location et maintenance d'une presse numérique

le service communication de la ville d'Ingré

Date de décision :

26/03/2019

Nature de l'acte :

Autres

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.6. Autre décision concernant les marchés publics.

Acte:

DC.19.018-FIN-location et

maintenance d'une presse

numérique pour le service communication de la ville

d'Ingré.PDF

Classer

Annuler

Préparé **Transmis** Date 04/04/19 à 14:39

Date 04/04/19 à 14:39

Accusé de réception

Date 04/04/19 à 14:46

Multicanal: Non

Par RICHARD Aurélie Par RICHARD Aurélie

